



Montées et descentes saison 2023–2024 Messieurs

Préambule

Le nombre de descendants de la BNXT League n'a aucune influence sur le nombre de descendants dans les divisions inférieures. Le nombre de clubs peut varier uniquement dans la Top Division Men 1.

Top Division Men 1

Premier tour

Les équipes sont réparties en 2 groupes de 8 équipes qui s'affrontent selon une formule aller-retour. La répartition des équipes est basée sur la proximité. Les 4 premiers de chaque groupe se qualifient pour le groupe A du 2e tour. Les 4 derniers de chaque groupe sont qualifiés pour le groupe B du 2ème tour. La division des groupes est de la compétence autonome du département compétition.

Second tour

Les équipes du groupe A ne jouent des matches aller-retour que contre les équipes qui étaient reprises dans l'autre série au premier tour. Les résultats des duels mutuels du premier tour sont repris au second tour afin d'arriver à un classement pour les play-offs.

Les équipes du groupe B ne jouent des matches aller-retour que contre les équipes qui étaient reprises dans l'autre série au premier tour. Les résultats des duels mutuels du premier tour sont repris au second tour afin d'arriver à un classement pour les play-offs.

Les résultats du premier tour des équipes du groupe A contre les équipes du groupe B ne sont pas pris en considération pour le second tour. Les points obtenus lors de ces confrontations directes ne seront pas reportés au second tour.

Play-In

Les 2 équipes les moins bien classées du groupe A (7 & 8) et les 2 équipes les mieux classées du groupe B (1 & 2) jouent le Play-In. Il s'agit d'un match qui se jouera sur les terrains des équipes du groupe A. Le 7e du groupe A jouera contre le 2e du groupe B et le 8e du groupe A jouera contre le 1er du groupe B.

Play-offs

Les play-offs se jouent avec les 6 premières équipes du groupe A du deuxième tour et les 2 gagnants du Play-In issus dans une formule « best of three ».

Les rencontres 1 et 2, sont disputées respectivement le vendredi et le dimanche tandis que le match décisif éventuel sera disputé le mardi. En concertation avec les clubs, et par décision du Département Compétition, il est possible de déroger à cette formule.

1/4 finales : best of three :	A	B	C	D
	1 vs 8	2 vs 7	3 vs 6	4 vs 5
	8 vs 1	7 vs 2	6 vs 3	5 vs 4
évt.	1 vs 8	2 vs 7	3 vs 6	4 vs 5

1/2 finales : best of three :

Elles se disputent en 2 groupes, sur 3 journées de rencontre.

Groupe avec « vainqueur A et vainqueur D »

Groupe avec « vainqueur B et vainqueur C »

La première rencontre sera disputée sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la compétition régulière, la deuxième rencontre sur le terrain de l'équipe la moins bien classée et la troisième rencontre éventuelle de nouveau sur le terrain de l'équipe la mieux classée.

Final round, best of three :

La première rencontre sera disputée sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la compétition régulière, la deuxième rencontre sur le terrain de l'équipe la moins bien classée et la troisième rencontre éventuelle de nouveau sur le terrain de l'équipe la mieux classée.

Descendants

Les équipes qui terminent aux 2 dernières places (7 & 8) du groupe B au second tour descendent en TDM 2.

Si des équipes renoncent à leur participation à Top Division Men 1 ou disparaissent pour une raison quelconque, les places vacantes seront prises, dans l'ordre, par :

- Les descendants de Top Division Men 1 (selon le classement) pour autant qu'ils obtiennent la licence.
- Le(s) montants supplémentaire(s) de TDM 2 qui obtient (obtiennent) la licence.

Top Division Men 2

Play-Offs

Format

Les play-offs se jouent avec les 3 premières équipes du TDM2 A et les 3 premières équipes du TDM2 B selon le classement final de la compétition régulière au format « aller et retour ».

L'avantage à domicile au match retour revient à l'équipe à chaque tour selon la priorité suivante :

1. La plus haute place au classement final de la saison régulière de sa série..
2. Le plus grand nombre de points obtenus dans le classement final de sa série. Avec un nombre impair d'équipes dans la série 2, le nombre moyen de points par match compte.
3. La plus grande différence de buts au classement final de sa série (nombre de buts marqués - nombre de buts marqués contre). S'il y a un nombre impair d'équipes dans les 2 séries, la différence moyenne de buts par match compte.
4. Tirage au sort

En quart de finale, le troisième de chaque série joue contre le deuxième de l'autre série. Le premier de chaque manche est dispensé des quarts de finale.

Les demi-finales se joueront selon la formule suivant :

1^e TDM2A vs vainqueur 2^e TDM2B - 3^e TDM2A

1^e TDM2B vs vainqueur 2^e TDM2A – 3^e TDM2B

Le département de compétition établira le calendrier des play-offs en tenant compte dans la mesure du possible la disponibilité des salles des équipes participantes. Chaque tour doit être joué dans un durée maximum d'une semaine, de sorte que la durée maximum des play-offs est de 3 semaines.

Participation

La participation aux play-offs n'est obligatoire. La non-participation sera sanctionnée par la perte par forfait et l'amende associée selon la LCSA. Les équipes qui ne participent pas ne peuvent pas être remplacées par d'autres équipes.

Montants

Les deux finalistes des play-offs passeront à la Top Division Men 1 (montants obligatoires) s'ils remplissent aux conditions de licence pour TDM1. Si un finaliste ne remplit pas les conditions de licence pour TDM1, il sera remplacé par une équipe perdante de la demi-finale. L'équipe qui a terminé à la meilleure place du classement final de sa série est prioritaire. Si les deux terminent à la même place au classement final, un match de test sera organisé en terrain neutre. Par le même principe, les équipes perdantes des quarts de finale ont le droit de monter.

Dans le cas où il n'y aurait pas 2 équipes participant aux playoffs qui remplissent les conditions de licence pour le TDM1, le classement final du championnat régulier servira à déterminer le montant (selon place au classement final et le cas échéant après avoir disputé une épreuve match en terrain neutre).

Un montant supplémentaire éventuel est désigné selon le même principe.

Descendants

Les 2 équipes classées dernières en TDM 2 A et en TDM 2 B sont mises à la disposition de l'AWBB ou de Basketball Vlaanderen.

Si une équipe renonce à sa participation ou n'obtient pas de licence pour la Top Division Men 2, cette équipe sera remplacée par une autre équipe de la fédération régionale à laquelle elle appartient.

Si AWBB ou Basketball Vlaanderen ne peuvent pas fournir 2 équipes ou si pour une raison quelconque il reste des places disponibles, le département compétition offrira les places libres aux descendants de Top Division Hommes 2. Elles ne peuvent faire valoir ce droit que si les conditions stipulées dans le livre de compétition, à savoir l'obtention de la licence et la signature du contrat qui comprend l'approbation du livre de compétition complet et de ses annexes, sont remplies.

Montants vers la Top Division Men 2

Basketball Vlaanderen et AWBB désigne chacune 2 montants.

Ces montants doivent satisfaire à toutes les conditions décrites dans le livre de compétition de TDM. (soit obtenir une licence et l'approbation pleine et entière du livre de compétition et de ses annexes dans les délais prédéfinis).

Dans le cas où il reste des places disponibles qui ne sont pas occupées par les équipes descendant de TDM2, des montants supplémentaires de l'AWBB ou du Basketball Vlaanderen peuvent être admis. Chaque fédération peut désigner 1 candidat. Si un nombre impair de places supplémentaires sont disponibles, un match de test sur un terrain neutre déterminera le montant supplémentaire. Le département compétition décide de manière autonome du lieu et de l'heure du match de test.

Les montants supplémentaires ne peuvent faire valoir ce droit que si les conditions stipulées dans le livre de compétition, à savoir l'obtention de la licence et la signature du contrat qui comprend l'approbation du livre de compétition complet et de ses annexes, sont remplies. Le Conseil d'Administration peut autoriser des dérogations à la date limite de dépôt et de traitement d'une demande de licence pour les montants supplémentaires.

Pour toutes les situations non prévues dans le présent règlement, la décision du département compétition doit être ratifiée par le Conseil d'Administration.